

CO-ORGANISÉ  
AVEC LES COLLÈGES  
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon  
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS  
NATIONAL**  
CNGE Collège Académique



24<sup>e</sup>

EXERCER  
ET ENSEIGNER  
LA MÉDECINE  
GÉNÉRALE



Strasbourg  
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

# La Vaccination antiméningococcique

Plénière du Conseil Scientifique

Vaccinations : nouveautés et comment décider ?

Pr Serge Gilberg (Université de Paris Cité)

CO-ORGANISÉ  
AVEC LES COLLÈGES  
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon  
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS  
NATIONAL**  
CNGE Collège Académique



Strasbourg  
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

# Liens d'intérêts

- Membre du conseil scientifique du Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE )
- Responsable du "groupe vaccin" du Collège de la Médecine Générale (CMG)
- Membre du Comité Technique des vaccinations au titre de « personnalité qualifiée » (CTV, Haut Comité de la Santé Publique) de 2007 à 2017
- Collaboration à un board méningocoque (SANOFI) 2019, 2021 et 2022

CO-ORGANISÉ  
AVEC LES COLLÈGES  
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon  
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS  
NATIONAL**  
CNGE Collège Académique



24<sup>e</sup>

EXERCER  
ET ENSEIGNER  
LA MÉDECINE  
GÉNÉRALE



Strasbourg  
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

# Les méningocoques



Les principaux sérogroupes de méningocoques:

- A
- B
- C
- W135
- Y

CO-ORGANISÉ  
AVEC LES COLLÈGES  
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon  
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS  
NATIONAL**  
CNGE Collège Académique



24<sup>e</sup>

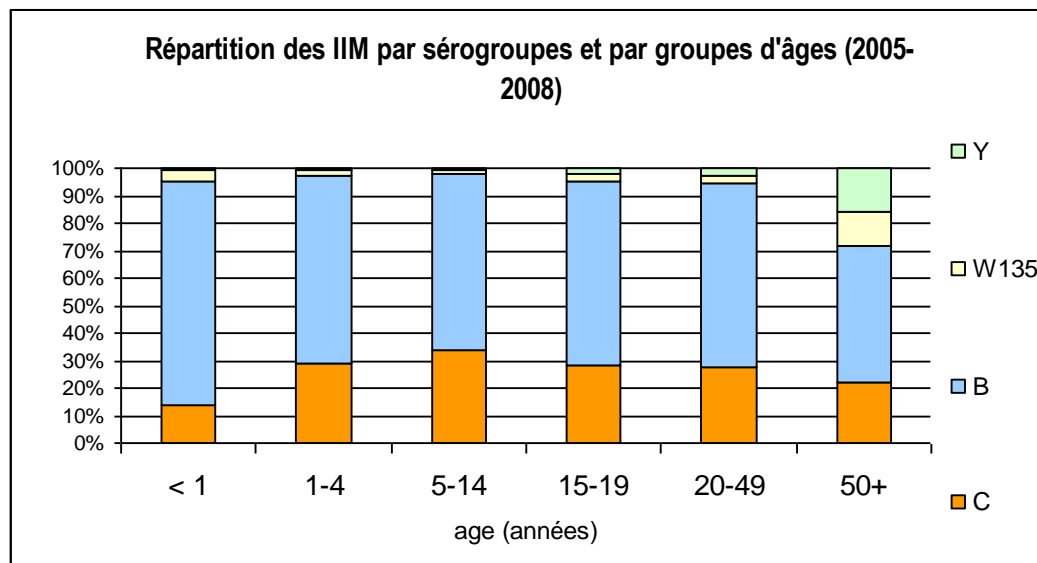
EXERCER  
ET ENSEIGNER  
LA MÉDECINE  
GÉNÉRALE



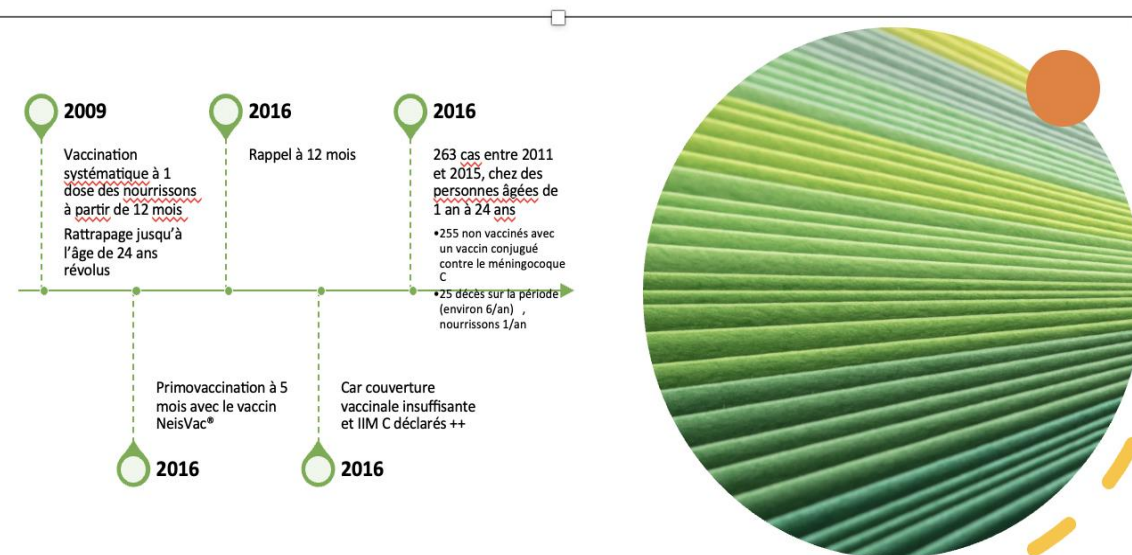
Strasbourg  
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

# Evolution de l'épidémiologie



## Vaccination antiméningococcique C: Rappel



CO-ORGANISÉ  
AVEC LES COLLÈGES  
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon  
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS  
NATIONAL**  
CNGE Collège Académique



24<sup>e</sup>

EXERCER  
ET ENSEIGNER  
LA MÉDECINE  
GÉNÉRALE



Strasbourg

Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

# Vaccination contre le méningocoque B recommandée depuis Juin 2021

Régions	Au moins 1 dose (à 8 mois)			3 doses (à 21 mois)
	Cohorte 2022 (%)	Cohorte 2023 (%)	Différence 2023-2022 (Points)	Cohorte 2022 (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	46,6	71,8	25,2	34,7
Bourgogne-Franche-Comté	40,7	70,0	29,3	28,8
Bretagne	54,7	81,7	27,0	41,2
Centre-Val de Loire	49,8	75,0	25,2	37,3
Corse	47,8	70,8	23,0	30,6
Grand Est	47,0	72,6	25,6	33,2
Hauts-de-France	49,1	79,9	30,8	35,3
Île-de-France	54,7	78,6	23,9	39,2
Normandie	46,8	77,4	30,6	33,3
Nouvelle-Aquitaine	51,4	75,1	23,7	35,6
Occitanie	45,6	70,3	24,7	32,8
Pays de la Loire	45,8	75,5	29,7	35,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	48,7	71,3	22,5	33,6
Guadeloupe	26,4	54,7	28,3	12,5
Guyane*	13,9	28,9	15,0	4,7
Martinique	23,9	59,8	35,9	14,8
Réunion	39,2	66,0	26,8	26,5
<b>France entière</b>	<b>48,8</b>	<b>74,7</b>	<b>25,9</b>	<b>35,1</b>

Couverture vaccinale méningocoque B (Données Santé Publique France)

CO-ORGANISÉ  
AVEC LES COLLÈGES  
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon  
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS  
NATIONAL**  
CNGE Collège Académique



24<sup>e</sup>

EXERCER  
ET ENSEIGNER  
LA MÉDECINE  
GÉNÉRALE

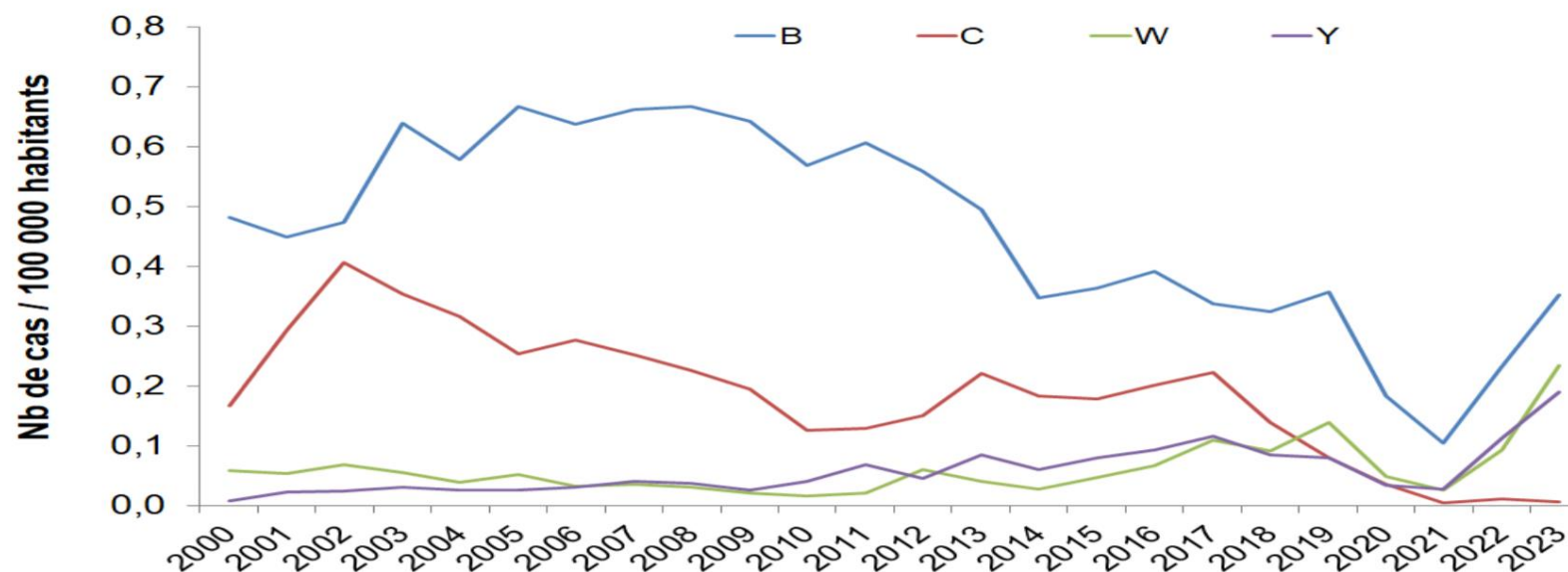


Strasbourg

Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

## Incidence des IIM de 2020 à 2023 selon les sérogroupes



**560 cas d'IIM en 2023**  
(0,82/ 100 000)

B: 240 (44%)  
W: 160 (29%)  
Y: 130 (24%)  
C: < 1%

Létalité + pour W ( 19%)  
8% pour B et 7% pour Y

Figure 4. Taux d'incidence des cas déclarés des infections invasives à méningocoque liées aux principaux sérogroupes, France entière, 2000-2023, données Santé publique France, 2024 (2).

CO-ORGANISÉ  
AVEC LES COLLÈGES  
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon  
• Nancy • Besançon

# CONGRÈS NATIONAL

CNCG Collège Académique



24<sup>e</sup>

EXERCER  
ET ENSEIGNER  
LA MÉDECINE  
GÉNÉRALE



Strasbourg

Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

## Nombre de cas d'IIM et taux d'incidence des cas déclarés pour 100 000 habitants en France en 2023, pour l'ensemble des cas déclarés et selon les principaux sérogroupes

Classe d'âge	Total IIM		IIM B		IIM W		IIM Y	
	Nb cas	Taux / 100 000 hab	Nb cas	Taux / 100 000 hab	Nb cas	Taux / 100 000 hab	Nb cas	Taux / 100 000 hab
<b>&lt; 1an</b>	56	8,3	32	4,7	16	2,4	7	1,0
<b>1-4 ans</b>	51	1,8	29	1,0	16	0,6	4	0,1
<b>5-14 ans</b>	39	0,5	28	0,3	2	0,0	7	0,1
<b>15-24 ans</b>	101	1,2	49	0,6	19	0,2	23	0,3
<b>25-59 ans</b>	147	0,5	61	0,2	41	0,1	35	0,1
<b>60-79 ans</b>	104	0,7	34	0,2	40	0,3	27	0,2
<b>≥ 80 ans</b>	62	1,5	7	0,2	26	0,6	27	0,7
<b>Total</b>	560	0,8	240	0,4	160	0,2	130	0,2

CO-ORGANISÉ  
AVEC LES COLLÈGES  
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon  
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS  
NATIONAL**  
CNGE Collège Académique



24<sup>e</sup>

EXERCER  
ET ENSEIGNER  
LA MÉDECINE  
GÉNÉRALE



Strasbourg  
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

# Les vaccins tétravalents ACWY

- **Nimenrix®**
  - Primo-vaccination
    - de 6 semaines à moins de 6 mois : deux doses de 0,5 ml à au moins 2 mois d'intervalle
    - à partir de 6 mois, enfants, adolescents et adultes : une dose unique de 0,5 ml
  - Doses de rappel
    - Une fois le schéma de primovaccination terminé chez les nourrissons âgés de 6 semaines à moins de 12 mois, une dose de rappel doit être administrée à l'âge de 12 mois en respectant un intervalle d'au moins 2 mois après la dernière vaccination.
- **MenQuadfi®** à partir de 12 mois : une dose unique de 0,5 ml.
- **Menveo®** à partir de l'âge de 2 ans : une dose unique de 0,5 ml.

## Efficacité :

Pour le C au moins identique aux monovalents

Pour W et Y : environ 83 %

Les premières études semblent montrer un impact sur l'immunité de groupe.

**Co-administration possible avec la plupart de vaccins du CV**



CO-ORGANISÉ  
AVEC LES COLLÈGES  
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon  
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS  
NATIONAL**  
CNGE Collège Académique



24<sup>e</sup>

EXERCER  
ET ENSEIGNER  
LA MÉDECINE  
GÉNÉRALE



Strasbourg  
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

# Le Vaccin contre le méningocoque B

La vaccination par le Bexsero ®

Recommandée depuis juin 2021

**Dès l'âge de 2 mois et avant l'âge de 2 ans.**

2 doses de primovaccination (3 et 5 mois) et une  
dose de rappel à 12 mois

# Nouvelles recommandations de la HAS concernant les IIM ACWY et B

## Mn ACWY

- 6 mois et 12 mois ( obligatoire)
- Rattrapage chez les enfants de plus d'un an
- Une dose entre 11 et 14 ans, indépendamment de leur statut vaccinal
- Rattrapage vaccinal chez les 15-24 ans
- Populations particulières et autour d'un ou plusieurs cas d'IIM

## Mn B

- 3,5 et 12 mois ( obligatoire)
- Pas de recommandation d'élargir à tous les adolescents
  - Incidence plus faible, pas d'impact sur portage et pas de protection indirecte de la population non vaccinée

### RECOMMANDATION

Stratégie de  
vaccination contre  
les infections  
invasives à  
méningocoques

Révision de la stratégie contre les  
sérogroupes ACWY et B

Validé par le Collège le 7 mars 2024

CO-ORGANISÉ  
AVEC LES COLLÈGES  
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon  
• Nancy • Besançon

# CONGRÈS NATIONAL

CNCG Collège Académique



24<sup>e</sup>

EXERCER  
ET ENSEIGNER  
LA MÉDECINE  
GÉNÉRALE



Strasbourg

Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

## Obligation vaccinale contre les méningocoques B et ACWY à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025



6 juillet 2024

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 29 sur 208

### Décrets, arrêtés, circulaires

#### TEXTES GÉNÉRAUX

#### MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Décret n° 2024-694 du 5 juillet 2024 relatif à l'obligation vaccinale contre les méningocoques de type B et ACWY

NOR : TSSP2414765D

**Publics concernés :** enfants ; titulaires de l'autorité parentale et personnes en charge de la tutelle des mineurs ; directeurs de crèches, d'écoles, d'établissements scolaires, de garderies, de colonies de vacances ; et autres collectivités d'enfants.

**Objet :** détermination des sérogroupes de méningocoques faisant l'objet d'une obligation vaccinale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Entrée en vigueur :** le décret entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Notice :** le décret précise les sérogroupes de méningocoques faisant l'objet d'une obligation vaccinale pour les nourrissons et fixe la date d'entrée en vigueur de cette obligation vaccinale.

**Références :** le décret est pris pour l'application de l'article 38 de la loi n° 2023-1250 du 22 décembre 2023 de financement de la sécurité sociale pour 2024. Les dispositions du présent décret et celles du code de la santé publique qu'il modifie peuvent être consultées, dans leur rédaction résultant de cette modification, sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre du travail, de la santé et des solidarités,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 3111-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2023-1250 du 26 décembre 2023 de financement de la sécurité sociale pour 2024, notamment son article 38 ;

Vu l'avis du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie en date du 18 juin 2024 ;

Vu l'avis de la Haute Autorité de santé en date du 20 juin 2024 ;

Vu l'avis du conseil central d'administration de la Mutualité sociale agricole en date du 21 juin 2024 ;

Vu l'avis du conseil d'administration de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie en date du 1<sup>er</sup> juillet 2024 ;

Le Conseil d'Etat (section sociale) entendu,

Décète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Après l'article R. 3111-2 du code de la santé publique, il est inséré un article 3111-2-1 ainsi rédigé :

« Art. R. 3111-2-1. – Pour l'application du 8<sup>e</sup> de l'article L. 3111-2, les sérogroupes des méningocoques pour lesquels la vaccination est obligatoire sont les sérogroupes A, B, C, W et Y. »

**Art. 2.** – Le présent décret entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Art. 3.** – La ministre du travail, de la santé et des solidarités est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 5 juillet 2024.

GABRIEL ATTAL

Par le Premier ministre:  
La ministre du travail,  
de la santé et des solidarités,  
CATHERINE VAUTRIN

CO-ORGANISÉ  
AVEC LES COLLÈGES  
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon  
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS  
NATIONAL**  
CNGE Collège Académique



Strasbourg  
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

# Une dose de Tétravalent à 6mois?

Seul pays d'Europe à part Malte <sup>1</sup>

Seul pays d'Europe à l'avoir rendu obligatoire

Cout : Environ 27 **millions d'euros/an** (41,23 €\*662 000)

Chez les moins de 1an en 2023:

- 16 cas d'IMM W
- 7 cas d'IMM Y

Un certain nombre de ces cas survenant avant l'âge de 6 mois

Quelle immunité de groupe ?

Impact des vaccins

Couverture vaccinale de 12 à 24 mois ?

1. <https://vaccine-schedule.ecdc.europa.eu/Scheduler/ByDisease?SelectedDiseaseId=48&SelectedCountryIdByDisease=>

CO-ORGANISÉ  
AVEC LES COLLÈGES  
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon  
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS  
NATIONAL**  
CNGE Collège Académique



24<sup>e</sup>

EXERCER  
ET ENSEIGNER  
LA MÉDECINE  
GÉNÉRALE



Strasbourg

Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

La France est le seul pays d'europoe



Contribution du Collège de la Médecine Générale suite à la recommandation  
de la HAS du 7 Mars 2024 [1] concernant la stratégie de vaccination  
contre les infections invasives à méningocoques ACWY

**Le CMG s'interroge sur la pertinence d'introduire une vaccination  
obligatoire par le tétravalent à 6 mois**

<https://www.cmg.fr/wp-content/uploads/2024/05/Fiche-vaccin-meningo-CMG-Mai-2024-.pdf>

CO-ORGANISÉ  
AVEC LES COLLÈGES  
RÉGIONAUX

• Strasbourg • Reims • Dijon  
• Nancy • Besançon

**CONGRÈS  
NATIONAL**  
CNGE Collège Académique



24<sup>e</sup>

EXERCER  
ET ENSEIGNER  
LA MÉDECINE  
GÉNÉRALE



Strasbourg  
Palais de la musique et des congrès

20 • 21 • 22 NOVEMBRE 2024

## Conclusion

Le remplacement du vaccin MnC par le vaccin Mn ACWY à 12 mois est justifié, de même que le rattrapage jusqu'à 24 ans !

La dose de Mn ACWY à 6 mois  
et l'obligation de la vaccination par le Bexsero ® se discute.

